Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

DOTC PARIS SUD

Novembre 2007.

PIC DE WISSOUS

PPDC : les 3 «B»
Brune
Bonvin
Bercy

Que la FORCE soit avec vous !

Les agents contractuels 1.2 et 1.3 (et les cadres) sont appelés à revoter le 11 décembre 2007.
La CFDT se présente à vos suffrages avec la conscience du devoir accompli, mais aussi avec la ferme volonté d'agir demain pour engranger de nouveaux résultats, pour tous les personnels, sans distinction de grade ou de statut.

Accord PIC de Wissous : l'œuvre de la CFDT !

Après plusieurs mois de négociations, l'accord d'accompagnement de la PIC Wissous a été signé par la CFDT, la CGC, la CFTC et l'UNSA. Parmi ces signataires, seule la CFDT est représentative à la DOTC Paris Sud. Malgré plusieurs tracts, vous êtes encore nombreux à nous poser des questions sur le volet indemnitaire. Petits rappels non exhaustifs.

Je suis mon activité à la PIC de Wissous.

◆ **Je suis affecté à Paris 14 CTC ou à Bonvin CTC avant l'ouverture de la PIC le 15 octobre 2007, recruté à La Poste avant le 30 avril 2006 : Je perçois,**

- ☛ **Prime de trajectoire : 2 000€**
- ☛ **+ Prime de mobilité géographique (de 250€ à 2 500€) OU de déménagement**
- ☛ **+ Prime de montée en charge : 1 500€, octroyée 6 mois après l'installation à la PIC.**
- ☛ **+ Prime de déménagement de 5 000€ à 10 000€**

◆ **Je suis affecté à Paris 14 CTC, Bonvin CTC, ou directement à la PIC, mais j'ai été recruté à La Poste après le 30 avril 2006 : je percevrai la prime de montée en charge : 1 500€.**

Lors de la négociation, **la question était de savoir si oui ou non, les jeunes recrutés après le 30 avril 2006 devaient « toucher » quelque chose ou pas.** La CFDT était en désaccord avec La Poste et d'autres syndicats : pour nous, il ne pouvait être question que ces agents, jeunes CDI, soient exclus des primes. C'est pourquoi, au final, a été créée la prime de 1 500€ de montée en charge, permettant aux personnes recrutées après le 30/04/2006 d'obtenir une prime conséquente ! **Entre ZERO et 1 500€, le choix CFDT s'est imposé à tous les négociateurs patronaux et syndicaux ! Donc ce fric, c'est le résultat de la négociation et de la contractualisation de l'accord par la SEULE CFDT !**
Le 11 décembre, sachez-vous en rappeler, et ne pas vous fier à l'agitation d'un syndicat qui croit qu'il est devenu majoritaire par la seule grâce de ses appels à la grève en nuit. Votez pour ceux qui vous font gagner de l'argent plutôt que pour ceux qui vous en ont fait perdre !

Je reste sur la PPDC de Paris Brune ou de Bonvin

◆ **Je suis postier depuis avant le 30 avril 2006 :**
Je toucherai la prime de trajectoire de 200€ et la prime de montée en charge de 100€ six mois après.
◆ **J'ai été recruté à La Poste après le 30 avril 2006 :**
Je toucherai la prime de montée en charge de 100€, six mois après la création de la PPDC

Nota : *les agents de la PPDC de Paris Brune percevront 200€ le 20 décembre, suite à la création du centre le 26 novembre. Lors du CTP, les représentants CGT et SUD ont voté contre.*

D'autres mesures d'accompagnement existent également pour les agents reclassés vers la distribution (1 500€), vers un poste en contact avec le public (900€), ou sans contact avec le public (500€).

Saisir la commission de suivi en cas de litige !

Sur tous les aspects liés à l'accord PIC de Wissous, une commission de suivi a été instaurée, traitant les litiges, les cas particuliers : plus d'une centaine de dossiers ont déjà été examinés, avec une suite favorable dans la plupart des cas (malheureusement pas tous, notamment les demandes liées au permis Moto). La CFDT y tient toute sa place en tant que signataire représentatif de cet accord. N'hésitez pas à nous solliciter !

L'avenir des agents en PIC et en PPDC : Peser pour le construire !

Les enjeux liés à la revalorisation des métiers en PPDC et en PIC sont d'une grande importance : il s'agit ni plus, ni moins, que d'obtenir un pyramidage de classifications générant des promotions en nombre, et des véritables parcours professionnels permettant aux agents d'évoluer demain. Et grâce aux nouvelles modalités de promotion, voulues, négociées et signées par la CFDT, ces évolutions pourront être beaucoup plus rapides qu'auparavant. Ce qui oblige immanquablement à discuter des organisations de travail, que ce soit en PIC ou en PPDC. C'est loin d'être gagné, mais il n'y a que les combats qui ne sont pas menés qui sont perdus !

■ **A la PIC de Wissous : Le Directeur ne démarrera les « discussions » que lorsqu'il y aura les deux tiers des 800 agents prévus.** Soit. Pour autant, d'autres sujets plus immédiats, comme les horaires et les conditions de travail, les pauses, les régimes de nuit, ne peuvent souffrir d'une longue attente : pour la CFDT, les problèmes rencontrés doivent être résolus dans les plus brefs délais !

■ **Dans les PPDC :** la CFDT a formulé le vœu que « concentrateurs d'avenir » (terme inventé) soit au cœur des processus de créations des PPDC. **Il s'agit de dégager des perspectives de revalorisation des fonctions vers la Classe 2, tant à la collecte qu'aux départs bureaux, S3C…**Officiellement, lors du CTP de création de la PPDC de Paris Brune, **la Direction a répondu négativement à cette demande CFDT,** s'abritant derrière le Siège Courrier qui n'a pas donné son feu vert ! Comme si ça ne suffisait pas, **CGT et SUD ont alors exprimé leur refus catégorique d'un éventuel projet dans ce sens !** Si c'était histoire de « se payer » la demande CFDT, c'est NUL ! Car, au bout du compte, c'est comme si on disait aux agents qu'ils resteront en 1.2 ou 1.3, tout en leur affirmant que la revendication, c'est le 2.1 grade de base ! Contradiction forte. **La CFDT n'abdiquera pas pour autant. Simplement, il manque la donne essentielle pour mettre en œuvre une telle ambition : le rapport de force issu des urnes !**

La CFDT a déjà obtenu le 23 octobre une forte progression à la DOTC Paris Sud, prenant même temporairement la seconde place à Bonvin à la CGT ! En fait, dans les deux centres de tri de la DOTC, CFDT, SUD et CGT se retrouvent dans un « mouchoir de poche ». Le 11 décembre, vos votes apporteront toutes les clarifications utiles : si vous voulez construire votre avenir en améliorant le vécu actuel, votre pouvoir d'achat, vos classifications, la CFDT est le syndicat le plus apte à répondre à cette attente. Devant les difficultés qui nous attendent, décidément oui, QUE LA FORCE SOIT AVEC VOUS ! Grâce à vos voix, aucun obstacle ne nous arrêtera dans notre volonté d'obtenir des résultats concrets !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !

Le 11 décembre, donnez de la force à vos intérêts :

VOTEZ CFDT !